



Extrait du Le Journal des Alternatives

<http://journal.alternatives.ca/spip.php?article8258>

La segmentation du monde que provoque Internet est dévastatrice pour la démocratie

- Journal des

Date de mise en ligne : mardi 28 février 2017

Copyright © Le Journal des Alternatives - Tous droits réservés



Pour Lawrence Lessig, professeur de droit à Harvard et penseur du net, il y a urgence à reconstruire des espaces communs de discussion.

C'est avec une certaine inquiétude que Lawrence Lessig observe comment Internet est à la fois un outil fantastique et ce qui a renforcé la crise démocratique. Professeur de droit à Harvard, constitutionnaliste réputé, Lawrence Lessig est l'un des premiers penseurs du web. Dès les années 1990, il a réfléchi aux liens entre Internet et la démocratie. C'est à lui que l'on doit les licences "creative commons" (pour la mise à disposition d'oeuvres en ligne). Et la publication, en 2000, d'un texte devenu classique de la littérature numérique "Code is law" ["le code, c'est la loi"]. Il y expliquait qu'avec la numérisation de nos sociétés, le programme informatique était amené à faire loi. 16 ans, plus tard les algorithmes sont partout dans nos vies.

Lawrence Lessig, qui fut un temps candidat à l'investiture démocrate pour la présidentielle américaine, regarde avec inquiétude la victoire de Trump et ce qui l'a rendue possible. Début décembre, nous l'avons rencontré, avec Libération, alors qu'il était invité par le Sénat à l'occasion du Sommet du partenariat pour un gouvernement ouvert.

Vous dites qu'il devient difficile de partager un récit commun qui permette de gouverner. Pourtant l'idéal initial d'Internet était précisément que les gens puissent davantage se parler et se comprendre. Que s'est-il passé ?

Nous ne réalisons pas qu'Internet allait aussi changer profondément la nature des communautés, la manière dont elles accèdent à l'information et la digèrent.

Nous sommes passés de plateformes communes pour avoir de l'information [comme la télévision], à des plateformes de plus en plus fragmentées. Et les algorithmes qui alimentent les gens en informations sur les plateformes comme Facebook, produisent de plus en plus un monde dans lequel chacun vit dans sa propre bulle d'information.

Or dans ce monde-là, l'idée même d'une action politique orientée vers l'intérêt général est presque impossible. Nous ne savons pas comment construire un espace dans lequel les gens pourraient discuter des mêmes questions politiques, à partir d'un cadre commun et d'une compréhension partagée des faits. Aujourd'hui, nous avons toutes les raisons de nous inquiéter de la manière dont Internet nourrit la polarisation et une moindre compréhension des problèmes communs, à cause des algorithmes et de l'architecture du réseau.

Quelles conséquences a cette polarisation ?

Nous vivons dans un monde physique où si on se promène dans la rue, on va être confronté à des gens différents, à des idées qu'on préférerait repousser. Mais dans le cyberspace, il est de plus en plus facile de segmenter les gens, de les cantonner à leur propre univers. Or se confronter à d'autres idées que les siennes, c'est l'essence de la démocratie. Laisser les gens vivre dans un monde où les seules idées et paroles qu'ils reçoivent sont celles qu'ils veulent, c'est détruire la base de l'engagement démocratique. C'est vraiment une évolution dévastatrice. Et nous ne savons pas comment surmonter cela. Comme c'est inédit, nous n'avons aucun principe légal ou précédent clair pour nous aider à comprendre comment faire .

Quelle est la responsabilité des réseaux sociaux ?

Facebook a déjà, par exemple, une politique qui interdit la propagation sur sa plateforme des messages de haine ou terroristes. Sur ce sujet comme sur la pédo-pornographie, il prend donc déjà la position d'un censeur. Et le vrai

problème que cela pose, c'est que c'est un acteur privé. Quand Facebook ne veut pas que quelque chose soit publié, ils disent juste : "c'est notre plateforme, privée". Mais l'idée d'une plateforme privée quand des millions de personnes sont dessus est assez folle. Nous devons réfléchir à cela : comment créer les standards et les valeurs qui devraient gouverner un monde possédé par des entreprises privées.

Face à cela, quels sont les moyens de la démocratie ? Quels chemins les gouvernements devraient-ils suivre ?

Nous sommes désormais soumis à de très nombreux souverains : non plus seulement à l'Etat et aux gouvernements fédéraux, mais aussi au règne de Facebook, Google, Twitter, Microsoft. Cela réclame de réfléchir sérieusement aux valeurs publiques que nous perdons quand nous abandonnons aux entreprises privées le contrôle du cyberspace. Face à cela, la démocratie a très peu d'outils.

La Cour suprême a dû étudier le cas des villes- entreprises. Par exemple, vous êtes propriétaire d'une mine et vous avez besoin que des mineurs travaillent dans votre ville. Vous en possédez toutes les maisons et tous les magasins, les rues, l'électricité... Du coup, vous faites venir les gens dans votre ville, vous leur louez un endroit où dormir, leur vendez à manger, contrôlez ce qu'ils peuvent faire : des règles précisent qu'ils ne peuvent pas critiquer la compagnie, ou s'unir dans un syndicat. Au sujet de ces villes-entreprises, la question que la Cour avait à juger était : y a-t-il des valeurs du premier amendement - sur la liberté d'expression- qui l'emportent sur celles de la propriété privée. Il s'est avéré qu'il y en a quelques unes mais pas beaucoup.

Et aujourd'hui, on n'a pas du tout le sentiment que les valeurs constitutionnelles vont s'imposer à la manière dont le cyberspace se développe.

Quel rôle joue le degré de culture numérique des politiques ?

Désormais aux Etats-Unis nous avons des avocats qui sont des développeurs, passés ensuite par la fac de droit. Quand vous discutez avec eux de la manière de protéger la vie privée et la sécurité, ils peuvent aussi parler des différentes architectures d'accès qui permettraient de le faire. C'est une conversation riche et informée. Mais le plus souvent, si vous avez la même conversation avec des gens de mon âge ou plus, ils ne savent même pas de quoi vous parlez. Pourtant, si vous êtes un décideur politique et que vous dites 'je n'y connais rien à la Constitution' ou 'je ne comprends rien à son histoire ou ses règles', on dira que vous n'êtes pas qualifié comme législateur. Le même type de réaction doit se développer à propos de la compréhension des choix que la technologie rend possibles. Les plus jeunes vont de plus en plus pousser cela, mais je crois que tout va trop vite pour que cela ait un effet significatif.

Depuis quelques mois vous êtes installé en Islande. Le pays a notamment expérimenté une nouvelle manière de réécrire sa Constitution. Qu'est-ce qui vous intéresse dans le processus politique à l'oeuvre là-bas ?

Les Islandais ont répondu à la crise financière de 2008 en lançant un projet incroyable de nouvelle Constitution « crowdsourcée », [élaborée par les citoyens]. A la première étape, mille personnes sélectionnées par tirage au sort ont travaillé sur ce que devaient être les valeurs du texte. Ensuite, 25 personnes sélectionnées pour former une Assemblée ont passé quatre mois à écrire. C'est à peu près le temps qu'il a fallu aux Américains pour rédiger leur Constitution, mais la différence ici, c'est que chaque semaine ils ont posté leurs ébauches sur Facebook. Il y avait des retours et commentaires des personnes en Islande mais aussi à travers le monde entier. Cette dynamique a produit, au final, une très belle Constitution, approuvée par les deux tiers de la population.

De mon point de vue, on a là tous les éléments dont une démocratie citoyenne a besoin : un échantillon représentatif de la population qui donne des informations sur lesquelles délibérer ; des experts pour aider à mener un travail sérieux et qui n'étaient pas des "insiders". Il y avait aussi une règle très intéressante : chaque décision devait être

prise par consensus, sans vote. Il n'était donc pas possible de juste créer des camps : il fallait travailler avec les gens, obtenir de la compréhension, des compromis. Et le texte a été approuvé à une très large majorité - pas comme le Brexit où 52 % suffisent à ce que la Grande-Bretagne saute de la falaise.

Ce qui m'intéresse, c'est de réfléchir à la façon dont on pourrait reproduire ce type de processus dans d'autres démocraties à travers le monde.

De quelle manière ?

D'abord, il faut rester humble sur l'étendue que cela pourrait avoir. L'idée n'est pas que toutes les décisions gouvernementales soient prises de cette façon, mais seulement certaines : celles dont on estime qu'elles ne peuvent pas être prises par le gouvernement tout seul. Par exemple, le problème qui me préoccupe aux Etats-Unis, celui de la corruption profonde de la démocratie représentative, ce n'est pas le Congrès qui va le régler. Et je ne veux pas qu'il le fasse parce que je ne vois pas comment il pourrait proposer une solution qui ne reproduise pas le problème. Et si l'Islande arrive à faire adopter par son Parlement cette nouvelle Constitution crowdsourcée - ce qui n'est pas encore le cas - cette histoire deviendra un modèle, une inspiration pour d'autres. J'aimerais vraiment que ce qui s'est passé en Islande puisse se développer autour de cette question : comment rendre à nouveau la démocratie véritablement représentative ?

Vous gardez donc quand même des raisons d'espérer ? Parce que votre discours est aujourd'hui très pessimiste...

Nous sommes encore en train de passer par une phase de dépression profonde. Je ne vais pas abandonner, il y a un combat à mener. Mais c'est un moment effrayant, pour les Etats-Unis comme pour le reste du monde. Je pense vraiment qu'il y a des structures qui pourraient produire une démocratie plus effective ; la question n'est pas de savoir si on peut les concevoir mais si on peut imaginer un chemin pour en faire un élément central de nos démocraties. La seule manière de combattre l'autoritarisme, c'est de construire et de pratiquer une démocratie véritablement représentative. C'est tout l'enjeu aujourd'hui, mais je ne suis pas certain que nous y parviendrons.

Post-scriptum :

Lawrence Lessig est professeur de droit à Harvard, penseur d'Internet et initiateur de la licence Creative commons